

Veillez remplir les cases grises ci-dessous, en suivant les instructions en italique.

Pays requérant:	<i>BURKINA FASO</i>
------------------------	---------------------

Titre de la requête:	<i>Renforcement de la résilience des villes par la promotion et la valorisation des infrastructures vertes face aux changements climatiques.</i>
-----------------------------	--

Contacts:

{Remplissez le tableau ci-dessous avec les informations demandées. L'organisation requérante est l'organisation qui est à l'origine de la requête, si elle est différente de l'Entité Nationale Désignée (END).}

	Entité Nationale Désignée	Organisation requérante
Nom :		<i>BAKAYOKO</i>
Prénom:		<i>Saïdou Armel</i>
Position:		<i>Secrétaire Exécutif</i>
Organisation:		<i>Green Action Foundation</i>
Téléphone:		<i>00226 78080305</i>
Fax:		
Adresse email :		<i>greenactionfaso@gmail.com</i>
Adresse postale:		<i>01 BP 3558 Ouagadougou 01</i>

Evaluation des besoins technologiques (EBT):

{Cochez l'une des trois cases ci-dessous :}

- Le pays requérant a réalisé une EBT en (Veillez indiquer la date de finalisation du rapport)*
- Le pays requérant est en train de réaliser une EBT*
- Le pays requérant n'a jamais réalisé une EBT*

{Si le pays requérant a réalisé une EBT dans le passé, veuillez indiquer la priorité technologique à laquelle cette requête se rapporte. Veuillez indiquer les références précises du rapport EBT/ du Plan d'action technologique ou des idées de projets.}

Cette requête se rapporte à la priorité technologique d'irrigation goutte à goutte du sous-secteur de gestion de l'eau d'irrigation dans le secteur de l'agriculture.

Elle se rapporte aussi à la priorité technologique de régénération naturelle assistée du sous-secteur agroforesterie dans le secteur de la foresterie.

Les références précises du rapport d'Evaluation des Besoins Technologiques sont entre autres : le rapport final d'Evaluation des Besoins Technologiques pour l'Adaptation dans les secteurs de l'Agriculture et de la Foresterie au Burkina Faso d'Août 2016. Le présent rapport est élaboré dans le cadre du projet d'évaluations des besoins technologiques en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques (EBT) dont la phase actuelle (phase 2), financée par le FEM dans le cadre de la 2ème phase de son programme d'activités habilitantes. Ce projet mondial, dérivé du Programme stratégique de Poznan sur le transfert des technologies, vise, après une première phase déroulée entre 2000 et 2004, à aider 26 pays supplémentaires dont le Burkina Faso, à réaliser ou améliorer leur évaluation des besoins technologiques dans le cadre de la CCNUCC. Ces évaluations

comprennent une analyse approfondie et une hiérarchisation des technologies, une analyse des obstacles potentiels au transfert de technologies prioritaires, et l'élaboration de Plans d'Action Technologiques nationaux (PAT) convenus par toutes les parties prenantes au niveau national.

Focus géographique:

{Sélectionnez ci-dessous le niveau géographique le plus adapté à cette requête :}

- Niveau communautaire
 Niveau régional/provincial
 Niveau national
 Requête multi-pays

{Si la requête concerne le niveau régional/provincial ou concerne plusieurs pays, indiquez ici les zones concernées (villes, provinces, régions, pays, etc.)}

Treize (13) régions du Burkina Faso.

Thème:

{Sélectionnez ci-dessous le thème/objectif le plus adapté à la requête}

- Adaptation aux changements climatiques
 Atténuation des changements climatiques
 Atténuation et adaptation aux changements climatiques

Secteurs:

{Indiquez les principaux secteurs concernés par la requête (énergie, industrie, transport, déchets, agriculture, pêche, forêt, eau, biodiversité et écosystèmes, zones côtières, santé, éducation, infrastructures, tourisme, entreprises, système d'alerte et catastrophes naturelles, etc.)}

les principaux secteurs concernés par la requête sont entre autre :

- **Biodiversité et écosystèmes ;**
- **Education ;**
- **et santé.**

Enoncé du problème (une page maximum):

{Décrivez les difficultés et barrières spécifiques, en lien avec les changements climatiques, pour lesquelles le pays recherche l'assistance technique du CRTC. Limitez la description aux problèmes particuliers auxquels cette requête tente de répondre, et qui justifie le besoin d'assistance technique du CRTC.}

Face à l'inéluctabilité des impacts liés au changement climatique, il apparaît nécessaire d'adapter les milieux urbains afin de réduire la vulnérabilité du territoire et de la population à diverses catastrophes naturelles, telles que les sécheresses, les glissements de terrain, la famine ou les inondations. Ainsi, la végétalisation urbaine est une des actions les plus régulièrement mises de l'avant en matière d'adaptation aux facteurs climatiques, notamment pour lutter contre l'aggravation du phénomène d'îlots de chaleur urbain ou à la forte variabilité de la pluviométrie. Au même titre, les Infrastructures Vertes Urbaines (IVU) apparaissent comme des mesures possibles en vue de répondre aux nombreux défis qui accompagnent un développement durable urbain.

La fabrique d'une ville viable doit répondre simultanément à de nombreux défis (sociaux, énergétiques, économiques, écologiques, de résilience, etc.), impliquant des approches transversales

et intégrées, encore largement à inventer. En croisant les enjeux liés à la mise en œuvre des IVU et les impératifs d'une anticipation des effets du changement climatique, le verdissement architectural et d'aménagement urbain à travers la végétalisation de nos centres urbains associe plusieurs technologies basées sur l'utilisation de plantes vivantes pour répondre à une amélioration des conditions de vie. Cette forme d'aménagement par la promotion des IVU à travers la végétalisation est une alternative pour développer la capacité d'atténuation et d'adaptation de nos villes aux risques de catastrophes naturelles, notamment en contexte sahélien.

Les Infrastructures Vertes Urbaines (IVU) connaissent depuis le début du 21ème siècle, une popularité en raison des nombreux avantages qui y sont liés et qui contribuent au bien-être des sociétés humaines. Considérées comme un refuge en pleine ville, les citoyens y recherchent des espaces de quiétude ou de récréation. Et même lorsqu'ils ne les fréquentent pas, ils apprécient de disposer de la présence de cette nature urbaine à portée de vue (DTLR, 2006 cité par Rolland, 2009). Ce sont des écosystèmes essentiels à la vie. Ils fournissent notamment de la nourriture, des médicaments, des matériaux de construction et de l'énergie aux populations urbaines. Les Infrastructures Vertes Urbaines sont bénéfiques à la qualité de l'air que nous respirons, celle de l'eau que nous buvons et contrôlent le rythme d'érosion des sols. Des parcs urbains riches en biodiversité, des espaces verts et des couloirs d'air frais peuvent permettre d'atténuer les effets négatifs des vagues de chaleur.

Dans un tel contexte ou la problématique des espaces verts prévus dans les lotissements sont utilisés à d'autres fins ou se trouvent dans une situation de dégradation avancée. Cette situation délicate des infrastructures vertes est exacerbée par la pauvreté, le mode de gestion des ressources naturelles, la faible application des schémas d'aménagement urbain et la pression exercée par l'exode rural. Ainsi, les obstacles liés à la conservation des IVU sont de multiples natures:

- 87% de la population perçoit les infrastructures vertes urbaines comme des parcelles vides, des lieux de loisir et des terrains de sport (CS/CNDD. 2017) ;*
- L'absence d'application des textes juridiques et réglementaires en matière d'occupation de l'espace (Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme et Plan d'occupation des sols) ;*
- L'absence d'aménagement des espaces verts, ainsi que l'acquisition de parcelles de terrain par une minorité de la population, selon les moyens financiers et relationnels dans la sphère politique ;*
- Le manque de promotion des infrastructures vertes dans les principaux domaines d'action tels que l'agriculture, la foresterie, l'eau, la politique de développement, l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, les transports, l'énergie, la prévention des risques de catastrophes naturelles et l'utilisation des terres ;*
- L'absence d'amélioration de l'information et de promotion des technologies innovantes qui soutiennent l'infrastructure verte ;*
- La quasi-absence d'amélioration de l'accès au financement pour les projets d'infrastructure verte.*

Pour faire face à ces différentes situations de catastrophes naturelles, il est impératif et urgent que le Burkina Faso s'engage à promouvoir et à valoriser les infrastructures vertes par le verdissement architectural et d'aménagement urbain à travers la végétalisation de nos centres urbains associant plusieurs technologies basées sur l'utilisation de plantes vivantes pour répondre à une amélioration des conditions de vie.

Le présent projet a pour but de contribuer à lutter contre la disparition et la dégradation d'espèces fruitières, ornementales, forestières locales et exotiques liées aux modes d'exploitation et aux effets des changements climatiques par le renforcement de la résilience des villes pour la mise en œuvre d'actions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques en vue de la promotion et la valorisation des infrastructures vertes urbaine.

Efforts passés et en cours (une demi page maximum):

{Décrivez les processus et projets passés et en cours, qui ont été mis en œuvre dans le pays requérant

afin de répondre aux besoins et barrières décrits dans la section précédente. Expliquez pourquoi l'assistance technique du CRTC est nécessaire pour compléter ces efforts, et indiquez comment l'assistance du CRTC pourrait s'appuyer ou collaborer avec ces initiatives.}

les processus et projets passés et en cours qui ont été mis en œuvre afin de répondre aux besoins de la dégradation et de la disparition d'espèces végétales ainsi que des ressources forestières sont entre autres :

Le Plan d'Action National de Lutte contre la Désertification (PAN-LCD) en 1994, avait pour objet de développer une concertation intersectorielle face à la désertification.

Le Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE) en 2000, avait pour objet d'intégrer tous les mécanismes, actions et mesures de mise en œuvre du PAN-LCD tout en renforçant la synergie entre les actions.

La Stratégie Nationale et le Plan d'action en matière de diversité biologique en 2001, s'inscrivant dans les objectifs de la convention sur la biodiversité et identifiant les conditions permettant l'utilisation durable des ressources biologiques et un partage équitable des bénéfices.

Le Programme National d'aménagement des Formations Naturelles et Politique nationale d'aménagement des forêts classées en 2006, a eu pour objet d'augmenter la productivité des forêts en vue de répondre aux besoins croissants des populations.

Le Programme National de Gestion des Ressources Forestières et Fauniques (PRONAGREF) en 2009, explicite les objectifs et les options communes et spécifiques de la politique forestière nationale.

Le Programme d'Investissement Forestier (PIF) en 2014, a eu pour objet de promouvoir la gestion des ressources forestières par une exploitation rationnelle et responsable des populations riveraines des aires protégées dans une vision de développement durable.

Nous pouvons aussi retenir certains projets ayant œuvré pour la définition et la catégorisation des bonnes pratiques de gestion durable des terres et d'adaptation comme :

- le cadre du Programme National de Partenariat pour la Gestion Durable des Terres (GDT) (CPP, Novembre 2011) : 55 bonnes pratiques de GDT ont été caractérisées et regroupés en 6 catégories.*
- L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN, juin 2011) : 40 bonnes pratiques d'adaptation aux risques climatiques ont été cataloguées en 6 catégories:*
- Le Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS, décembre 2012) : 43 bonnes pratiques d'amélioration durable de la fertilité des sols ont été documentées, en 5 catégories.*

l'assistance technique du CRTC est nécessaire pour compléter ces efforts en vue de renforcer les trois secteurs prioritaires, qui ont été identifiés (par le Rapport EBT d'adaptation du Burkina Faso) comme étant très sensibles sur les plans environnemental, économique et socio-culturel en cas de changements climatiques : l'agriculture, la foresterie et les ressources en eau.

Cette assistance du CRTC pourrait s'appuyer ou collaborer avec ces initiatives en vue de renforcer les actions prioritaires, réparties dans les trois secteurs d'activités clefs, et de soutenir les douze (12) actions (ou projets prioritaires) liées effectivement à la variabilité et aux changements climatiques :

- le degré de vulnérabilité des secteurs d'activités et des groupes socioprofessionnels concernés;*
- le lien avec la variabilité et les changements climatiques ;*
- l'aspect Genre ;*
- les capacités locales de mise en œuvre des actions ;*
- la réduction de la gravité des changements climatiques ;*
- la réduction de la pauvreté ;*
- la synergie avec les accords multilatéraux sur l'environnement ;*
- le rapport coût/efficacité de réalisation de l'action.*

Assistance technique demandée (une page maximum):

{Décrivez le type d'assistance technique attendu du CRTC et ses objectifs. Expliquez comment cette assistance pourrait adresser les difficultés techniques mentionnées dans l'énoncé du problème et compléter les efforts passés du pays requérant.

Veillez noter que le CRTC fourni de l'assistance technique au pays requérant et n'est pas un mécanisme de financement.}

Le type d'assistance technique attendu du CRTC est l'apport de l'assistance technique ainsi que la collaboration et le réseautage pour le renforcement de la mise en œuvre d'actions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques par la promotion et la valorisation des infrastructures vertes axée sur le verdissement architectural et d'aménagement urbain à travers la végétalisation de nos centres urbains associant plusieurs technologies basées sur l'utilisation de plantes vivantes (variétés d'espèces locales valorisées par les résultats de la recherche et d'espèces fruitières, ornementales, forestières locales et exotiques) pour répondre à une amélioration des conditions de vie.

L'objectif principal est de contribuer à renforcer la résilience des villes par la mise en œuvre d'actions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques par la promotion et la valorisation des infrastructures vertes urbaines.

La vision de l'approche sur les treize(13) régions du Burkina Faso est axée sur un ensemble de phytotechnologies et de divers moyens, actions et pratiques de verdissement du territoire qui utilisent principalement des plantes vivantes pour résoudre (les espèces fruitières, ornementales et forestières locales et exotiques) des problèmes environnementaux (épuration de l'eau et l'air, contrôle de l'érosion, séquestration du carbone, création de microclimats, etc.), et fournir un cadre de vie agréable.

De manière spécifique il s'agit de :

- *Reconstituer le couvert végétal par des variétés d'espèces locales valorisées par les résultats de la recherche et d'espèces fruitières, ornementales, forestières locales et exotiques axé sur la végétalisation architecturale et aménagement urbain des places publiques, des rondes points des artères routiers, des aires de stationnement et des terre-pleins, des jardins municipaux, des aires de jeux, des parking de stationnement, des marchés publiques, des services publiques et des places publiques, etc... ;*
- *Planifier la résolution de problèmes environnementaux par la production et le repeuplement en espèces locales en voie de disparition et d'espèces fruitières, ornementales, forestières locales et exotiques pour la séquestration du carbone, l'amélioration du microclimat et la protection et amélioration du sol ;*
- *Planifier la création de mini pôles économiques d'espèces fruitières, ornementales, forestières locales et exotiques ainsi que la création d'emplois pour les jeunes face aux flux migratoires des zones de départs ;*
- *Favoriser la mise en place d'une innovation commerciale et le développement d'un marché plus rentable en réduisant le coût final au niveau du consommateur ;*
- *Contribuer à l'éveil de conscience des scolaires dans la conservation et la restauration de l'environnement pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques à travers l'éducation environnementale et la création de pépinières d'espèces locales en milieu scolaire.*

L'assistance technique attendue du CRTC a pour but de contribuer à apporter une assistance technique à Green Action Foundation pour faciliter le déploiement de technologies d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques à travers la promotion et la valorisation des infrastructures vertes axée sur le verdissement architectural et d'aménagement urbain à travers la végétalisation de nos centres urbains associant plusieurs technologies basées sur l'utilisation de

plantes vivantes (variétés d'espèces locales valorisées par les résultats de la recherche et d'espèces fruitières, ornementales, forestières locales et exotiques) pour répondre à une amélioration des conditions de vie.

Mieux, contribuer à la réduction des émissions de GES et à la résilience aux changements climatiques par la promotion et la valorisation des infrastructures vertes urbaines comme outils d'adaptation et d'atténuation de préservation du capital naturel en milieu urbain.

Bénéfices attendus (une demi page maximum):

{Indiquez les bénéfices et impacts attendus de l'assistance du CRTC dans le pays requérant, dans le moyen et long-terme, en faveur de l'adaptation et de l'atténuation aux changements climatiques.}

Les bénéfices de ce projet sont entre autre la promotion et la valorisation des infrastructures vertes comme alternative de solutions d'atténuation et d'adaptation des changements climatiques par le verdissement architectural et d'aménagement urbain à travers la végétalisation de nos centres urbains associant plusieurs technologies basées sur l'utilisation de plantes vivantes (variétés d'espèces locales valorisées par les résultats de la recherche et d'espèces fruitières, ornementales, forestières locales et exotiques) pour répondre à une amélioration des conditions de vie.

Les impacts attendus de l'assistance du CRTC au Burkina Faso, dans le moyen et long-terme, en faveur de l'adaptation et de l'atténuation aux changements climatiques sont entre autres :

- **Impacts sociaux :**

L'exploitation des fruits, des graines, des feuilles, des racines et des écorces contribuera à augmenter les réserves alimentaires de la famille, et d'améliorer la qualité nutritionnelle et sanitaire des ménages et/ou de générer des revenus et aussi de relever le niveau de vie des acteurs du processus de production et de commercialisation.

- **Impacts environnementaux :**

Les Infrastructures Vertes Urbaines (IVU) augmentent les capacités des villes à faire face aux risques que représentent les catastrophes naturelles à travers leur rôle de conservation de la biodiversité floristique et faunique, de conservation des habitats écosystémiques, de conservation des sites de valeur particulière, de lutte contre les effets des changements climatiques, d'amélioration du cadre de vie urbain à travers diverses fonctions (oxygénation et purification de l'air, embellissement, régulation du climat, de récupération de terres dégradées et offrira des possibilités d'augmenter la satisfaction des besoins en bois d'énergie des populations) et de protection contre les poussières, les vents et l'eau de ruissellement.

- **Impacts économiques :**

Les résultats de ce projet permettront d'améliorer la contribution des infrastructures vertes urbaines en particulier à l'économie nationale (PIB), la considération et la conduite des hommes vis-à-vis de la plante et du respect de la chose publique au Burkina Faso seront améliorées dans les centres urbains. Le projet permettra aux acteurs directs d'innover dans leur processus d'échange commercial par la création de mini pôle économique d'espèces fruitières, ornementales, forestières locales et exotiques. Il favorisera la mise en place d'une innovation commerciale et le développement d'un marché plus rentable en réduisant le coût final au niveau du consommateur. La création des mini pôles économiques d'espèces fruitières, ornementales, forestières locales et exotiques est une alternative de création d'emplois pour les jeunes face aux flux migratoires des zones de départ et aussi de renforcer une prise de conscience du rôle économique de leur activité et enfin la mise en réseau des maillons de la chaîne de valeur des variétés d'espèces fruitières, ornementales, forestières locales et exotiques de sorte que le consommateur à faible revenu accède à des fruits, graines, écorces et aliments sains, sécurisés et abordables.

- **Impacts techniques et scientifiques :**

Les connaissances sur les scénarios et les stimulations en vue de la promotion et la valorisation des infrastructures vertes urbaines sont établies ainsi que les résultats de la recherche sur les variétés

d'espèces locales sont valorisés dans les treize (13) régions du Burkina Faso. Les différents résultats de recherche seront aussi atteints :

- ⇒ *le freinage et l'évacuation (absorption) des eaux ;*
- ⇒ *sécurité routière (délimitation, visibilité...) ;*
- ⇒ *les fonctions paysagères et écologiques (habitats) ;*
- ⇒ *générer des avantages écologiques, économiques et sociaux grâce à des solutions naturelles;*
- ⇒ *comprendre la valeur des avantages que la nature procure à la société humaine et à mobiliser des investissements afin de les conserver et les renforcer.*

Plans and projets à la suite de l'assistance technique (une demi page maximum):

{Décrivez comment les résultats de l'assistance du CRTC seront concrètement utilisés par le pays à la fin de l'assistance, afin de poursuivre les efforts pour résoudre le problème énoncé. Listez les actions concrètes qui seront mises en œuvre à la suite de l'assistance technique du CRTC.}

Les résultats de l'assistance du CRTC seront concrètement utilisés par le pays à la fin de l'assistance à travers une planification stratégique à la suite de l'assistance technique et comprendra les composantes suivantes :

Composante I. Planification stratégique en matière de changements climatiques dans le processus du développement durable au Burkina Faso :

Activité 1 : Définition du cadre stratégique de promotion des infrastructures vertes et du mécanisme d'intégration de l'adaptation et de l'atténuation des changements climatiques dans les processus existants de planification du Burkina Faso.

Composante II. Evaluation de l'importance socio-économique et culturelle des infrastructures vertes urbaines à travers les activités ci-dessous :

Activité 2 : Analyse de l'importance socioculturelle des variétés d'espèces fruitières, ornementales, forestières locales et exotiques.

Activité 3 : Connaissance de la chaîne de valeur et les potentiels revenus générés par les mini pôles économiques de variétés d'espèces fruitières, ornementales, forestières locales et exotiques.

Activité 4 : Identification des agents pathogènes et des maladies des graines des variétés d'espèces fruitières, ornementales, forestières locales et exotiques selon chaque site de mise en œuvre.

Composante III : Promouvoir les technologies améliorées de promotion et de valorisation des infrastructures vertes urbaines à travers les activités ci-dessous :

Activité 5 : Réalisation d'une campagne de sensibilisation en faveur des effets des changements climatiques et de la variabilité de la vulnérabilité des populations en matière de catastrophes naturelles ainsi que sur les approches d'adaptation et d'atténuation liée au contexte du Burkina Faso ;

Activité 6 : Création de plantations agroforestières de variétés d'espèces fruitières, ornementales, forestières locales et exotiques axé sur un système d'arrosage « goutte à goutte » ;

Activité 7 : Diffusion des technologies améliorées de création des infrastructures vertes urbaines et en technique de cueillette et de conservation des fruits, des feuilles et des racines ;

Activité 8 : Diffusion des technologies améliorées de transformation et de commercialisation des fruits, des graines des feuilles et des racines.

Composante IV. Renforcement des capacités et diffusion des résultats à travers les activités ci-dessous:

Activité 9 : Formation en technique d'implantation d'Infrastructures Vertes Urbaines

Activité 10 : Formation en technique marketing et de vente des fruits, des graines, des feuilles et des racines issues des infrastructures vertes.

Activité 11 : Formation certifiée et/ou diplômante en technique de production d'infrastructures vertes urbaines, en management des mini pôles économiques d'espèces fruitières, ornementales, forestières

locales et exotiques, en gestion intégrée de la ressource en eau, en pratique de gestion intégrée de la fertilité des sols et en choix de variétés d'arbres pour augmenter la productivité de la biomasse et la séquestration du carbone.

Activité 12 : Promotion de l'éducation environnementale et de création de pépinière d'espèces en milieu scolaire ;

Activité 13 : Suivi évaluation des résultats du projet.

Partenaires impliqués:

{Identifiez dans le tableau ci-dessous, les principales organisations (agences gouvernementales, ministères, instituts de recherche, universités, associations, coopératives, entreprises, etc.) qui collaboreront avec le CRTC dans le cadre de la mise en œuvre de l'assistance technique, et expliquez quel sera leur rôle en lien avec l'assistance technique. Indiquez l'organisation qui sera le partenaire principal du CRTC pour cette assistance, en plus de l'END.}

Partenaires	Rôle en lien avec l'assistance technique
<i>Ajoutez autant de lignes que nécessaire.</i>	<i>Ajoutez autant de lignes que nécessaire.</i>
Organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de l'environnement des treize (13) concernées par le projet	La collaboration technique et scientifique avec des alliances pluridisciplinaires et multisectorielles en vue de développer des stratégies de développement organisationnel pour renforcer les capacités organisationnelles des acteurs locaux
Le Ministère des infrastructures et du désenclavement du Burkina Faso	Pour le respect des normes régissant les infrastructures au Burkina Faso. La collaboration est technique et scientifique avec des alliances pluridisciplinaires et multisectorielles. Son but est d'harmoniser les différentes stratégies pour créer une synergie d'action des différents acteurs engagés et d'éviter la duplicité des interventions sur le terrain.
Le Ministère de l'Environnement, de l'économie verte et des Changements Climatiques du Burkina Faso	La définition des études de développement et d'investissement pour garantir la maîtrise des choix stratégiques dans de la préservation et de la valorisation de l'environnement.
Direction de l'économie verte	L'identification des opportunités et des secteurs prioritaires à développer ainsi que la définition des mécanismes de mise en œuvre et engrage institutionnels et politiques par une stratégie jeunesse est une question de développement certain pour le développement de l'économie verte.
L'Agence de promotion des Produits Forestiers Non Ligneux (APFNL)	L'Agence de promotion des Produits Forestiers Non Ligneux (APFNL) est une institution nationale d'appui, de coordination et de suivi des activités d'exploitation et de commercialisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) tirés des végétaux spontanés, domestiqués et des espèces ligneuses de reboisement, Elle relève du Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement climatique. Elle œuvre dans l'accompagnement des acteurs à la valorisation, à la promotion et au développement des filières de PFNL.

	<p><i>L'Agence nationale de promotion des produits forestiers non ligneux (APFNL) interviendra dans le recensement des acteurs, le renforcement des capacités techniques, organisationnelles des acteurs, l'organisation des acteurs et la structuration des filières selon les espèces par maillon et la diffusion des résultats.</i></p>
<p><i>Le Centre National de Semences Forestières (CNSF)</i></p>	<p><i>Le centre est une institution nationale chargé de fournir des semences améliorées et d'appuyer les acteurs pour la mise en place des pépinières. Son rôle sera d'appuyer l'initiative par l'octroi des semences et d'appuyer à travers des formations techniques et professionnelles des acteurs pour améliorer les capacités opérationnelles sur le terrain.</i></p>

Conformité avec les priorités nationales (une demi page maximum):

{Expliquez comment l'assistance demandée correspond aux priorités nationales officielles du pays requérant (exemples de priorités nationales : plans nationaux pour le développement, stratégies de réduction de la pauvreté, stratégies sectorielles, Evaluation de Besoins Technologiques (EBT), LEDS, MAAN, TAP, PAN, etc.. Pour chaque priorité mentionnée, indiquez le document officiel qui la mentionne et ses références exactes (chapitre, page, etc.).}

En effet, après avoir ratifié la CCNUCC et le protocole de Kyoto respectivement en septembre 1993 et en mars 2005, le Burkina Faso a élaboré et adopté plusieurs documents de politiques et de stratégies relatifs aux changements climatiques, en réponse à certaines dispositions de ces protocoles. Il s'agit notamment de l'élaboration du cadre NAMA (2016), du Plan National d'Adaptation (PNA, 2015) et de sa Contribution Prévue Déterminée au Niveau National (CPDN, 2015).

l'assistance technique du CRTC correspond aux priorités nationales officielles. Cette assistance est nécessaire pour compléter ces efforts en vue de renforcer les trois secteurs prioritaires (qui ont été identifiés dans le Rapport EBT d'adaptation du Burkina Faso) comme étant très sensibles sur les plans environnemental, économique et socio-culturel en cas de changements climatiques: l'agriculture, la foresterie et les ressources en eau.

- Cette assistance du CRTC pourrait s'appuyer ou collaborer avec ces initiatives en vue de renforcer les actions prioritaires, réparties dans les trois secteurs d'activités clefs, et de soutenir les douze (12) actions (ou projets prioritaires) liées effectivement à la variabilité et aux changements climatiques :*
- le degré de vulnérabilité des secteurs d'activités et des groupes socioprofessionnels concernés;*
- le lien avec la variabilité et les changements climatiques ;*
- l'aspect Genre ;*
- les capacités locales de mise en œuvre des actions ;*
- la réduction de la gravité des changements climatiques ;*
- la réduction de la pauvreté ;*
- la synergie avec les accords multilatéraux sur l'environnement ;*
- le rapport coût/efficacité de réalisation de l'action.*

Développement de la requête (*une demi page maximum*):

{Expliquez comment la requête a été développée au niveau national et le processus utilisé par l'END pour approuver la requête avant sa soumission au CRTC (quelle est l'organisation qui a proposé la requête, quels sont les différents acteurs qui ont approuvé la requête, quelles réunions ou consultations ont eu lieu pour développer et/ou sélectionner la requête, etc.)}

La requête a été développée par la Green Action Foundation et a pour objet l'amélioration du niveau de compétence considéré comme ingrédient indispensable pour stimuler et mettre en œuvre un véritable changement organisationnel par l'accompagnement, l'appui-conseil, le renforcement de capacité, le management et le coaching.

Le développement de la requête est axé sur la collaboration technique, stratégique et scientifique orienté sur la durabilité, et a concerner des groupes cibles et impliquer des partenaires tels que :

- *Le Ministère de l'environnement, de l'économie verte et des changements climatiques du Burkina Faso ;*
- *La Direction Générale de l'économie verte ;*
- *Le Point focal Burkina Faso du CTCN.*

La formulation de la requête a été faite sur la base d'un projet d'appel à candidature, et qui par la suite cette idée de projet a été travailler lors des cadres de concertations avec le point focal Burkina Faso CTCN pour aboutir à la sélection du projet et de sa rédaction selon le canevas du CTCN.

Durée de l'intervention:

{Indiquez la durée souhaitée de l'assistance technique apportée par le CRTC.}

La durée souhaitée de l'assistance technique apportée par le CRTC est de 36 mois.

Documents et pièces justificatives:

{Enumérez ci-dessous les documents qui permettront au CRTC de mieux comprendre le contexte de la requête et les priorités nationales concernées, et expliquez leurs liens avec la requête. Pour chaque document, veuillez indiquer un lien internet ou le joindre à ce formulaire de requête lors de la soumission au CRTC.}

1-le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 en son objectif stratégique 3.1 : développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable, dont les effets attendus 3.1.1 et 3.1.2 applicables au présent projet sont :

- *Effet attendu 3.1.1 : le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable.*
- *Effet attendu 3.1.2 : la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux risques est renforcée.*

2-Le Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso dont la vision s'intitule comme suit : « Le Burkina Faso gère plus efficacement son développement économique et social grâce à la mise en œuvre de mécanismes de planification et de mesures prenant en compte la résilience et l'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2050 ». A partir de cette vision, les objectifs d'adaptation à long terme sont les suivants :

- *protéger les piliers de la croissance accélérée ;*
- *assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable ;*
- *préserver les ressources en eau et améliorer l'accès à l'assainissement ;*
- *protéger les personnes et les biens contre les événements climatiques extrêmes et les*

- *catastrophes naturelles ;*
- *protéger et améliorer le fonctionnement des écosystèmes naturels ;*
- *protéger et améliorer la santé des populations.*

3-La Contribution Prévues Déterminées au niveau national (Burkina Faso) regroupe deux (2) types d'objectifs :

- *Les objectifs d'atténuation, qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, par exemple en modifiant les techniques de production employées. L'INDC Burkina Faso présente des éléments chiffrables et fait mention de l'année de référence, de la période d'engagement, du calendrier de mise en œuvre, ainsi que précise les méthodologies employées pour estimer les émissions de GES.*
- *Les objectifs d'adaptation, qui visent à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux effets des changements climatiques réels ou prévus.*

4-Evaluation des Besoins Technologiques(EBT) sont entre autres : Ces évaluations comprennent une analyse approfondie et une hiérarchisation des technologies, une analyse des obstacles potentiels au transfert de technologies prioritaires et l'élaboration de Plans d'Action Technologiques nationaux (PAT) convenus par toutes les parties prenantes au niveau national.

L'ensemble de ces documents seront joints au formulaire de demande.

Suivi et évaluation:

{Veuillez lire attentivement et cochez les cases ci-dessous :}

En signant cette requête, je confirme que des processus existent dans le pays requérant pour le suivi et l'évaluation de l'assistance apportée par le CRTC. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse de la requête, en collaboration avec le CTC et seront utilisés dans le pays pour contrôler la mise en œuvre de l'assistance du CRTC.

Je comprends, qu'une fois l'assistance mise en œuvre, je soutiendrai les efforts du CRTC pour mesurer le succès et les effets du soutien apporté, y compris ses impacts à court, moyen et long terme dans le pays requérant.

Signature de l'Entité Nationale Désignée (END):

Nom: OUEDRAOGO Pamoussa

Organization: Point Focal CTCN/ ouedpams@yahoo.fr

Date: 09 Janvier 2019

Signature:



UNE FOIS DUEMENT COMPLETE ET SIGNE, LE FORMULAIRE DOIT ETRE ENVOYE AU CRTC A L'ADRESSE SUIVANTE : CTCN@UNEP.ORG

Besoin d'aide? L'équipe du CRTC est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le processus de soumission des requête. N'hésitez pas à partager vos commentaires et suggestions avec l'équipe du CRTC afin d'améliorer ce formulaire.

>>> Contactez l'équipe du CRTC à l'adresse email : ctcn@unep.org

